

Cours de découverte : Ethique et déontologie « les fondements »

الأخلاقيات و أخلاقيات المهنة (الأسس)

L1 ST

Notions Fondamentales

Introduction :

La morale, l'éthique et la déontologie sont des sujets fondamentaux pour la pratique et la vie universitaire. Nous intégrons ces mots à la mode comme éthique, morale ou déontologie, sans toujours savoir ce qui se cache derrière ces mots qui, dans certains cas, peuvent sembler synonymes. Afin de clarifier ces expressions, nous devons passer par l'étape des définitions. A l'issue de ce chapitre, Les apprenants seront capables de :

- > Définir les différentes notions d'éthique et déontologie
- > Connaitre la distinction entre ces notions
- > Intégrer ces notions au sein de la communauté universitaire

مفاهيم أساسية

مقدمة :

الأخلاق (الآداب)، الأخلاقيات وأخلاقيات المهنة (السلوك المهني) هي مواد أساسية للممارسة والحياة الجامعية. نحن ندمج هذه الكلمات الطنانة مثل الأخلاق والأخلاق وعلم الأخلاق، دون أن نعرف دائمًا ما يختبئ وراء هذه الكلمات التي، في بعض الحالات، يمكن أن تبدو مترادفة. من أجل توضيح هذه التعبيرات، يجب أن نمر بمرحلة التعريفات. في نهاية هذا الفصل، سيتمكن المتعلمون من:

< تحديد المفاهيم المختلفة للأخلاقيات وأخلاقيات المهنة (السلوك المهني)

< اعرف الفرق بين هذه المفاهيم
< دمج هذه المفاهيم في مجتمع الجامعة

Définitions :

1. Morale :

La morale, c'est la science du bien et du mal, elle est considérée comme une théorie relative à la conduite humaine en tant qu'elle a le bien pour objet. Elle se réfère aussi aux mœurs, aux habitudes et aux règles de conduite admises et pratiquées par la société comme relevant du bien. Elle se réfère également aux institutions qui permettent à une société d'atteindre ses objectifs, plus particulièrement aux institutions d'ordre juridique. Le discours moral est le plus souvent imprescriptible (éternel).

تعريفات:

1. الأخلاق:

الأخلاق هي علم الخير والشر، وتعتبر نظرية تتعلق بالسلوك البشري بقدر ما يكون موضوعه الخير. كما يشير إلى الأعراف والعادات وقواعد السلوك المقبولة والممارسة من قبل المجتمع على أنها تنتمي إلى الصالح. كما يشير إلى المؤسسات التي تسمح للمجتمع بتحقيق أهدافه، ولا سيما المؤسسات القانونية. غالبًا ما يكون الخطاب الأخلاقي دائم الصلاحية.

La morale a plusieurs sources parmi lesquelles on peut citer :

- > **La religion** : Textes du livre Saint (Coran) ;
- > **La conscience** : C'est ma conscience qui m'indique ce qui est bon ou mal.
- > **Le sens du devoir** : Accomplir le bien ou le rechercher est, avant tout, un devoir.
- > **La raison** : Sens philosophique;
- > **Le sens du respect** : Les relations interpersonnelles devraient être régies par le respect ;
- > **La justice** : Nous sommes tous nés égaux en droit, en d'autres termes, il n'y a qu'une seule règle qui s'applique à tous et à toutes. Mais ces règles ne sont pas nécessairement de nature législative.
- > **La vertu** : La vertu est propre au caractère de la personne, à son identité. Une bonne personne, une personne vertueuse accomplira de bonnes choses.

الأخلاق لها عدة مصادر يمكننا الاستشهاد من بينها:

- < **الدين**: نصوص من القرآن الكريم.
- < **الضمير**: إن ضميري هو الذي يخبرني ما هو الخير والشر.
- < **معنى الواجب**: فعل الخير أو السعي إليه قبل كل شيء واجب.
- < **العقل**: المعنى الفلسفي.
- < **الشعور بالاحترام**: العلاقات الشخصية يجب أن يحكمها الاحترام ؛
- < **العدالة**: لقد ولدنا جميعًا سواسية أمام القانون ، بمعنى آخر ، هناك قاعدة واحدة تنطبق على الجميع. لكن هذه القواعد ليست بالضرورة ذات طبيعة تشريعية.
- < **الفضيلة**: الفضيلة خاصة بشخصية الشخص وهويته. شخص طيب، شخص فاضل سيفعل أشياء جيدة.

2. Ethique :

« L'éthique peut se distinguer de la morale comprise comme l'activité de choisir et de décider, de juger, de justifier, et de défendre les conduites, pendant que l'éthique étudie **comment doivent se faire les choix moraux** ».

2. الأخلاقيات:

"يمكن تمييز الأخلاق عن الأخلاقيات التي تُفهم على أنها الاختيار واخذ القرار والحكم والتبرير والدفاع عن السلوكيات، بينما تدرس الأخلاقيات كيفية اتخاذ الخيارات الأخلاقية".

Description de l'éthique :

- > Art de diriger la conduite humaine en tenant compte, en conscience, des valeurs en jeu.
- > Elle se réfère aussi au produit d'une réflexion portant sur les valeurs afin de les critiquer, de les renouveler, et ce à la mesure des changements que la vie quotidienne fait émerger.
- > L'éthique est une démarche visant, face à un problème donné à adopter la meilleure solution en s'appuyant sur des valeurs apprises, admises et intégrées et en tenant compte du contexte dans lequel le problème se pose actuellement. Qui se rapporte à la morale.
- > Actuellement l'éthique désigne une morale sectorielle spécialisée à un domaine :
 - L'éthique écologique (le respect de la nature);
 - L'éthique biomédicale ;
 - L'éthique de la guerre ;
 - Éthique des affaires.
- > L'éthique appliquée touche aux différents domaines de la vie :
 - Éthique professionnelle ;
 - Éthique organisationnelle ;
 - Éthique environnementale ;

- Éthique sociale ;
- Éthique politique.

وصف الأخلاقيات:

< فن توجيه السلوك البشري مع مراعاة القيم.
< كما يشير إلى نتاج التفكير في القيم لانقادها وتجديدها ، وذلك في حدود التغيرات التي تحدثها الحياة اليومية.

< الأخلاقيات نهج يهدف، في مواجهة مشكلة معينة ، إلى تبني أفضل حل قائم على القيم المكتسبة والمقبولة والمتكاملة مع مراعاة السياق الذي تنشأ فيه المشكلة حاليًا. الحل الذي يركز على الأخلاق.

< حاليًا ، الأخلاقيات تعني أخلاق قطاعية متخصصة في أحد الميادين:

- الأخلاقيات البيئية (احترام الطبيعة)؛
- أخلاقيات الطب الحيوي.
- أخلاقيات الحرب.
- أخلاقيات العمل.

< تمس الأخلاقيات التطبيقية مجالات الحياة المختلفة:

- أخلاقيات المهنة.
- الأخلاقيات التنظيمية.
- الأخلاقيات البيئية.
- الأخلاقيات الاجتماعية.
- الأخلاقيات السياسية.

3. Déontologie « Théorie de Devoir »:

La déontologie désigne l'ensemble de devoirs qu'impose à des professionnels l'exercice de leur métier. Cet ensemble de devoirs peut être formalisé par les instances dirigeantes ou représentatives d'une profession sous la forme d'un code

3. أخلاقيات المهنة (السلوك المهني) "نظرية الواجب":

يحدد مجموعة الواجبات المفروضة على المهنيين من خلال ممارسة مهنتهم. يمكن إضفاء الطابع الرسمي على هذه المجموعة من الواجبات من قبل الهيئات الحاكمة أو التمثيلية للمهنة في شكل مدونة (قوانين داخلية).

> Alors que la morale définit des principes ou des lois générales, l'éthique est une disposition individuelle à agir selon les vertus (qualités), afin de rechercher la bonne décision dans une situation donnée. La morale n'intègre pas les contraintes de la situation. L'éthique admet la discussion, l'argumentation et les avis contradictoires.

< بينما تحدد الأخلاق المبادئ أو القوانين العامة، فإن الأخلاقيات هي تصرف فردي للتصرف وفقاً للفضائل، من أجل البحث عن القرار الصحيح في موقف معين. الأخلاق لا تدمج قيود الموقف. الأخلاقيات تعترف بالمناقشة والحجج والمفارقات.

4. Le droit :

Le droit se distingue de la morale et de l'éthique dans le sens où il ne se prononce pas sur la valeur des actes, bon ou mauvais, et ne définit que ce qui est permis et défendu par le pouvoir dans une société donnée.

4 - القانون :

يختلف القانون عن الأخلاق والأخلاقيات بمعنى أنه لا ينطق بقيمة الأفعال ، سواء كانت حسنة أو سيئة ، وإنما يحدد فقط ما هو مسموح به وممنوع من قبل السلطة في مجتمع معين.

> Chaque personne doit connaître l'objectif et la mission de sa fonction dans l'organisation.

➤ يجب أن يعرف كل شخص هدف ومهمة وظيفته في المنظمة.

Pour résumer :

Morale : ce que la société juge bon

Ethique : ce que je juge bon

Déontologie : ce que la profession m'impose

Droit : ce que la loi définit comme permis ou défendu

للتلخيص :

الأخلاق: ما يراه المجتمع خيراً

الأخلاقيات: ما أراه جيداً

أخلاقيات المهنة (السلوك المهني): ما تفرضه المهنة عليّ

القانون: ما هو مباحاً أو ممنوعاً

Distinction entre les différentes notions :

A. Distinction entre éthique et Morale :

- La morale a plutôt une connotation religieuse et l'éthique une connotation plutôt scientifique.

التمييز بين الأخلاق والأخلاقيات:

الأخلاق لها دلالة دينية أكثر والأخلاقيات لها دلالة علمية أكثر.

L'éthique

- > Elle part de notre intérieur (plutôt personnelle)
- > Elle nous responsabilise,

الأخلاقيات

< يبدأ من الداخل ،

< إنها تجعلنا نحس بالمسؤولية

La morale :

- > A une connotation religieuse,
- > Elle est extérieure à l'individu,
- > Elle nous interpelle avec autorité,

الأخلاق

- < له دلالة دينية
- < إنه خارجي بالنسبة للفرد ،
- < تتحدانا بالسلطة ،

Interaction éthique-morale

- > Comme cité précédemment, une morale c'est évidemment souscrire à des valeurs ancestrales et fait toujours l'objet d'une renégociation et d'une discussion. En effet aucun religieux ou personne n'agit comme ci il était présent au moment de l'écriture ou de naissance de sa religion, donc il adapte sa morale déduite de sa religion aux problèmes contemporains.
- > Pour l'éthique, lorsqu'on réunit des gens des comités d'éthique, ces gens-là ont des convictions morales, que même s'ils discutent avec impartialité ils sont quand même animés par une morale.

التفاعل الأخلاق - الأخلاقيات

- < كما ذكرنا أعلاه ، من الواضح أن الأخلاق تعني الاشتراك في قيم الأجداد وهي دائماً موضوع إعادة التفاوض والمناقشة. وبالفعل لا يوجد متدين أو شخص يتصرف كما لو كان حاضراً وقت كتابة أو ولادة دينه ، فيكيف أخلاقه المستخلصة من دينه إلى المشاكل المعاصرة.
- < بالنسبة للأخلاقيات ، عندما نجمع أشخاصاً من لجان الأخلاقيات ، فإن هؤلاء الأشخاص لديهم قناعات أخلاقية ، حتى لو ناقشوا بحياد ، فهم لا يزالون مدفوعين بالأخلاق.

Conclusion :

- ✓ Au cours de ces dernières années, le débat sur l'éthique et la déontologie a envahi l'espace universitaire.
- ✓ Il est devenu nécessaire d'introduire ces notions au sein de la famille universitaire et surtout de les éclaircir afin de les faire assimiler aux différents intervenants
- ✓ La réflexion éthique est une interrogation sur les actes et les abstentions. La morale gouverne les actes et les abstentions, mais aussi les intentions même si elles restent à l'état caché. La déontologie guide les actes et les abstentions.

خاتمة:

- ✓ في السنوات الأخيرة، غزا الجدل حول الأخلاقيات وأخلاقيات المهنة (السلوك المهني) فضاء الجامعة.
- ✓ لقد أصبح من الضروري إدخال هذه المفاهيم داخل أسرة الجامعة وتوضيحها بشكل خاص من أجل استيعابها لدى مختلف الأطراف.
- ✓ التفكير بموجب الأخلاقيات هو تساؤل حول الفعل والامتناع. الأخلاق تحكم الفعل والامتناع ، ولكن أيضاً النوايا حتى لو بقيت مخفية. أخلاقيات المهنة (السلوك المهني) توجه الفعل والامتناع .

III. Les Franchises Universitaires

Le Concept des franchises universitaires :

Les franchises universitaires est un terme qui exprime la position dans laquelle l'université se distingue et dans laquelle les forces de sécurité ne peuvent pas s'y ingérer sans l'approbation préalable des responsables. Cette position est consacrée par la loi ou la coutume.

- Ce concept exprime le caractère sacré de l'université et le respect de la science et du savoir.
- Il existe un lien étroit entre le concept des franchises universitaires et la liberté académique; Le concept de franchises universitaires suppose que le directeur de l'établissement universitaire est qualifié et autorisé à maintenir l'ordre et la sécurité à l'université.

Textes réglementaires

- Les franchises universitaires sont règlement et prescrits dans les documents officiels du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (Journal officiel n ° 24, 21 Dhou al-Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999) qui stipule ce qui suit:
- L'établissement d'enseignement supérieur est un espace de liberté de pensée, de recherche, de création et d'expression, sans préjudice des activités pédagogiques et de recherche, et sans atteinte à l'ordre public.
- L'enseignement et la recherche impliquent l'objectivité du savoir ainsi que la tolérance et le respect des opinions contradictoires.
- Ils excluent toute forme de propagande et doivent demeurer hors de toute emprise politique et idéologique.
- Les personnels enseignants de l'enseignement supérieur jouissent d'une entière liberté d'expression et d'information dans l'exercice de leurs activités d'enseignement et de recherche, sans porter atteinte aux traditions universitaires de

tolérance et d'objectivité et dans le respect des règles d'éthique et de déontologie. Ils disposent de la liberté d'association et de réunion dans les conditions fixées par la législation en vigueur.

- Les étudiants disposent de la liberté d'information et d'expression sans porter atteinte aux activités d'enseignement et de recherche et à l'ordre public.
- Il est créé un conseil de l'éthique et de la déontologie universitaires auprès du ministre chargé de l'enseignement supérieur, chargé de proposer toute mesure relative aux règles d'éthique et de déontologie universitaires, ainsi qu'à leur respect. Les attributions, la composition et les règles du fonctionnement de ce conseil sont fixées par voie réglementaire.

Redevances des franchises universitaires

Le concept des franchises universitaires requiert un ensemble de conditions, comme suit:

- Protéger l'indépendance du personnel enseignant;
- Protection de la liberté intellectuelle;
- Protéger le caractère innovant et innovant de la recherche;
- Pour perpétuer les valeurs de tolérance et de non-discrimination;
- Assurer la sécurité des personnes et entretenir les équipements et les structures;
- Assurer la santé, la sécurité et les réglementations environnementales;
- Respect d'une tenue appropriée;
- Ne pas exercer d'activités commerciales sans autorisation des autorités compétentes;
- L'université est un espace public qui fournit un service public à la communauté.

Acteurs du campus universitaire

L'établissement universitaire est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, doté de la personnalité juridique et soumis à la tutelle du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. Il comprend des personnes physiques et des organismes qui définissent la relation entre eux et le bon fonctionnement du campus.

Ces relations sont régies par les instances suivantes :

- ✚ **Le recteur de l'université et le personnel d'encadrement** (vice-présidents, secrétaire général de l'université, doyens de facultés, directeurs d'instituts, vice-doyens, adjoint-directeurs, secrétaires généraux des facultés et instituts, chefs de département, adjoints-chefs de département de département, fonctionnaires attachés le cas échéant);
- ✚ **Le Conseil d'Administration:** Il est composé de représentants de l'Etat et d'élus de la famille universitaire et des secteurs employeurs importants. Il délibère sur les questions liées au développement de l'institution universitaire, les questions financières et budgétaires et les questions liées aux ressources humaines et l'identification des grands axes de la politique universitaire. Il existe un conseil au niveau des facultés et des instituts.
- ✚ **Conseil d'éthique et de déontologie universitaires :** Il s'agit d'un organisme spécifique qui comprend des enseignants de haut rang, réputés pour leur bonne conduite et leur éthique, qui garantit le respect de l'éthique et de déontologies universitaires comme le stipule la charte, et œuvre pour lutter et se protéger contre le vol scientifique.
- ✚ **Conseils de discipline :** ce sont des organes qui veillent à ce que les étudiants respectent les règles générales de discipline et maintiennent l'ordre à l'intérieur de l'enceinte universitaire ; Il repose sur le respect d'autrui et la préservation des biens et équipements de l'établissement universitaire. Il garantit également que les étudiants, respectent les dispositions du droit interne de l'établissement universitaire.
- ✚ **Commissions paritaires :** ce sont des commissions chargées d'examiner toutes les questions de nature individuelle qui concernent les salariés. Elle se compose d'un nombre égal de représentants de l'institution et d'élus des travailleurs.

Les activités culturelles et sportives

- ✚ **Clubs scientifiques :** C'est un cadre pour la pratique d'activités scientifiques et culturelles par des étudiants organisés dans l'établissement. La création de clubs est autorisée par les responsables institutionnels.
- ✚ **Associations culturelles et sportives :** sont des groupes bénévoles sans but lucratif, accrédités et autorisés, dont les membres mettent leurs connaissances et leurs ressources dans le but de promouvoir et d'encourager les activités dans divers domaines non politiques. L'activité de l'association est liée à son objectif, elle cherche à servir le bien public, et son activité n'est pas en conflit avec les valeurs et principes nationaux.

Partenaires sociaux :

- ✚ **Syndicats des travailleurs** : est une structure de valeur morale que la loi prévoit pour les travailleurs selon laquelle les travailleurs sont représentés et défendent leurs intérêts, la promotion de leurs conditions, la défense de leurs droits matériels et moraux. Les syndicats sont caractérisés par le pluralisme.
- ✚ **Syndicats d'étudiants** : Ce sont des associations qui visent à défendre les intérêts des étudiants, à promouvoir le niveau d'instruction et à contribuer à fournir les conditions d'une pratique pédagogique saine dans le cadre des lois existantes. Il fonctionne selon les crédits qui lui sont accordés par le ministère de l'intérieur.

IV. Les Valeurs Universitaires

Définition du concept de valeur

Les valeurs rassemblent les idéaux auxquelles les membres d'une société adhèrent. Les valeurs sont un concept central des sciences sociales depuis leur origine qui permet d'expliquer l'organisation et le changement, au niveau de la société comme à celui des individus.

On utilise les valeurs pour caractériser les individus ou les sociétés, pour suivre le changement au cours du temps, et pour expliquer les motivations de base qui sous-tendent attitudes et comportements.

Les valeurs universelles

*Les **valeurs universelles** sont formées par des normes comportementales implicites qui s'avèrent nécessaires pour vivre dans une société harmonieuse et pacifique. Elles ont la particularité d'être partagées socialement même si les valeurs peuvent varier d'une personne à l'autre. On peut dire que la bonté, la solidarité, le bénévolat et l'honnêteté sont des vertus souhaitées dans n'importe quel pays ou région. Donc, ce sont des valeurs universelles.*

**La question-clé est donc : quelles valeurs doivent
être inculquées au sein des universités?**

Les valeurs pour l'université

Les universités sont des institutions qui ont pour fonction de dispenser un enseignement. Cette démarche d'enseignement et d'apprentissage est fondée sur les valeurs et l'éthique.

Les universités ont aussi *une autre fonction* d'interaction avec la société. L'université de par ses missions multiples et son impact sur l'économie et la société en général (compétitivité, popularisation, employabilité, innovation, entrepreneuriat et gouvernance) et face aux nombreux défis auxquels elle fait face pour exister, se doit de définir les valeurs qu'elle doit mettre en avant et les inculquer à ses membres : étudiants, enseignants, personnels administratifs et techniques.

Les valeurs communes à tout l'enseignement supérieur sont définies comme :

- + L'engagement à poursuivre la vérité ;
- + La responsabilité de partager la connaissance ;
- + La liberté de pensée et d'expression ;
- + L'analyse rigoureuse des preuves et le recours à une argumentation raisonnée pour atteindre une conclusion ;
- + La volonté d'écouter les autres points de vue et de les juger sur leurs mérites ;
- + La prise en compte de la façon dont nos propres arguments seront perçus par les autres ;
- + La volonté de tenir compte des implications éthiques de certains résultats et de certaines pratiques.

Ethique et déontologie universitaires

Les valeurs universitaires de l'éthique et de la déontologie qui concernent toute la communauté universitaires se subdivisent en plusieurs catégories comme suit :

Les Valeurs Sociales

En tant qu'organisme créé par l'état, ***les entités universitaires Algériennes sont des institutions éminemment sociales.*** De ce fait, elles sont fondamentalement engagées dans le devenir du projet que se donne la société. Elles doivent suivre les fluctuations, les progrès et les changements de cette vie nationale et de cette vie universelle. Donc, elles doivent promouvoir les principales valeurs qui sont à la base de toute société humaine.

Les valeurs sociales sont :

- + **L'éducation** : Éduquer c'est, d'une manière générale, former et développer l'être humain et, d'une manière particulière, former et développer l'esprit humain.

- ✚ **La culture** : La formation et le développement de l'être humain ne sont assurés pleinement que dans la mesure où les connaissances acquises permettront de développer la culture.
- ✚ **Le multiculturalisme** : L'Université s'ouvre aux autres cultures en regard de la profondeur, de la transcendance et des valeurs de ces autres cultures.
- ✚ **Le pluralisme** : Les êtres humains sont à la fois multiples et individuels dans leurs croyances, leurs opinions, leurs tendances et dans leurs mentalités.
- ✚ **Le travail** : Le travail a une valeur sociale indéniable. L'Université fait en sorte que le travail soit valorisant et valorisé.
- ✚ **Le développement technologique** : La réalisation de travaux de recherche liés au développement technologique est favorisée en regard des retombées sociales.
- ✚ **Le bien-être** : Veiller au bien-être des membres de la société sur le plan moral et intellectuel.

LES Valeurs Communautaires

Les membres de la communauté universitaire ont comme objectif de participer au développement et à la promotion des principales valeurs qui sont à la base de toute communauté.

Les valeurs communautaires sont :

La loyauté : Les membres font preuve de loyauté, c'est-à-dire ils sont entièrement fidèles à leurs engagements envers la communauté universitaire.

La solidarité : La solidarité s'exprime par une vive conscience d'une communauté d'intérêts qui entraîne l'obligation morale d'assister les membres de la communauté universitaire.

Le dialogue : Appelés à exercer quotidiennement leur esprit de solidarité communautaire, les membres dialoguent autant lorsqu'ils sont placés dans un contexte de positions controversées ou opposées.

L'engagement : L'engagement est une attitude d'une personne qui, prenant conscience de son appartenance à la communauté, renonce à une position de simple spectateur et devient acteur, partenaire pour l'avenir même de la communauté.

L'entraide : L'entraide consiste à accorder son aide à l'un ou l'autre des membres de la communauté aux fins d'une meilleure atteinte des objectifs communautaires.

La collaboration : L'exercice de la vie communautaire favorise la collaboration ou le travail en commun.

Valeurs Professionnelles

La mission générale des entités universitaires fait état du développement individuel, collectif et de la promotion humaine. En conformité avec leur mission d'éducation, ces entités universitaires se doivent donc de promouvoir les principales valeurs qui sont à la base de toute éducation de nature professionnelle.

Les valeurs professionnelles sont :

La compétence : La compétence consiste en des connaissances approfondies et reconnues qui confèrent le droit de juger et de décider en certaines matières.

L'assiduité : L'exercice des attributions de son emploi au mieux de sa compétence implique nécessairement l'exercice de l'assiduité.

L'intégrité scientifique et académique : Les comportements et les attitudes qui prévalent lors de l'exécution des travaux d'enseignement, de recherche ou de création doivent assurer la sauvegarde des valeurs fondamentales liées à l'intégrité scientifique.

La propriété intellectuelle : Les entités universitaires sont interpellées à lutter contre toute forme de fraude, telles que plagiat, fabrication délibérée ou falsification de données, reproduction non autorisée, usurpation du statut d'auteur, piratage de thèses ou de projets, etc...

La probité : L'exercice de sa fonction se fait avec honnêteté, justice et intégrité, soit avec probité absolue.

La transparence : La transparence implique de rendre l'information accessible aux tiers, incluant les membres de son organisation. Ainsi, La production, la collecte, l'utilisation et le transfert de données font l'objet de procédures transparentes. Elles doivent satisfaire au respect de la personne, aux intérêts des entités universitaires et à ceux de la collectivité en général.

La continuité : La continuité exige de s'assurer que, lors de la passation du pouvoir, tout ce qui est nécessaire à l'exercice dudit pouvoir soit accessible.

L'efficience : L'efficience est une valeur qui fait en sorte que l'on obtient un rendement optimal tout en maintenant une utilisation minimale des ressources.

La diligence : La diligence fait en sorte que l'on est empressé dans l'exécution de son travail. Toutefois, l'empressement est tel que le travail se fait avec soin attentif, minutie et application.

La conformité : Les membres s'assurent que leurs activités sont conformes aux lois, règlements, politiques et procédures en vigueur.

Le désintéressement : Le désintéressement est une valeur qui fait en sorte que, dans l'exercice de ses fonctions, l'on se détache de tout intérêt personnel.

La confidentialité : Maintenir un niveau élevé de confidentialité en protégeant l'intégrité et la sécurité des systèmes d'information des universités, notamment les dossiers personnels des étudiants, des employés et du personnel enseignant, et les documents administratifs, pédagogiques et scientifiques.

L'imputabilité : L'imputabilité est cette possibilité de considérer une personne, du point de vue matériel et éthique, comme responsable de ses actions.

La liberté de l'enseignement et de la recherche : Elle est constitutive de la liberté académique. Elle est la condition nécessaire de la recherche de la vérité. Elle suppose par ailleurs l'indépendance dans la gestion des relations avec les milieux professionnels et les partenaires.

Université Batna 2

Faculté de Technologie

Formations proposées : Filières, Licences et Masters

N°	Filières	Licences	Masters
01	Génie Mécanique (3Lic. + 7Mast. +1Mast. Gelés)	Construction mecanique Énergétique Génie des matériaux	Génie Mécanique
			Fabrication mécanique et productique
			Maintenance des machines thermiques et hydrauliques (Gelés)
			Energétique
			Genie des matériaux
			Ingénierie automobile
			Construction mecanique
			Energie renouvelables en mécanique
02	Aéronautique (1Lic. + 1Mast.)	Aéronautique	propulsion aéronautique
03	Electrotechnique (1Lic. + 5Mast.)	Electrotechnique	Commande Electrique
			Electrotechnique Industrielle
			Energies Renouvelables en électrotechnique
			Machines Electriques
			Réseaux électriques
04	Electromécanique (1Lic. + 1Mast. +2Mast. Gelés)	Electromécanique	Electromécanique
			Maintenance industrielle (Gelés)
			Mécatronique (Gelés)

05	Génie civil (1Lic. + 4Mast.)	Génie civil	Construction métallique et mixte
			Géotechnique
			Structures
			Matériaux en Génie civil
	Travaux publics (Gelée)	Travaux publics (Gelés)	Voies et ouvrages d'art VOA
06	Electronique (1Lic. + 2Mast.)	Electronique	Electronique des systèmes embarqués
			Micro-Electronique
07	Automatique (1Lic. + 2Mast.)	Automatique	Automatique et informatique industriel
			Automatique et systèmes
08	Génie biomédical (1Lic. + 1Mast.)	Génie Biomédical	Instrumentation Biomédicale
09	Télécommunication (1Lic. + 1Mast.)	télécommunication	Systèmes des Télécommunications
10	Génie industriel (1Lic. + 3Mast.)	Génie industriel	Génie industriel
			Ingénierie logistique
			Management industriel
11	Hydraulique (1Lic. + 3Mast.)	Hydraulique	Hydraulique Urbaine
			Ouvrage Hydraulique
			ressources Hydrauliques
12	Génie des procédés (1Lic. + 2Mast.)	Génie des procédés	Génie chimique
			Génie des procédés des matériaux